

News de l'Environnement



http://www.actu-environnement.com/ae/news/certification_emas_site_naturel_4723.php4

Nature / Ecologie - Article publié le : 17/03/2008

Première certification EMAS pour un site naturel en France !

Reconnus comme étant l'une des zones humides les plus riches du littoral méditerranéen, les Marais du Vigueirat s'apprentent à recevoir la certification européenne EMAS après quatre ans d'aménagements menés dans le cadre du projet Life PROMESSE.

Situés en Camargue orientale entre Fos-sur-mer et Arles, les Marais du Vigueirat s'étendent sur plus de 1.000 ha dont 900 ha strictement protégés représentatifs de la biodiversité propre aux zones humides sensibles. Le site n'abrite pas moins de 600 espèces végétales, 286 espèces d'oiseaux comme le héron, l'oie cendrée ou encore le guépier d'Europe. Propriété du Conservatoire du littoral depuis les années 1980, ce site possède plusieurs statuts témoignant de sa biodiversité et de l'importance de sa protection. À la fois Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunique et Floristique, Zone d'Importance pour la Conservation des Oiseaux en France et Zone en cours de désignation en tant que Réserve Naturelle Nationale, les Marais du Vigueirat font l'objet d'une gestion prudente qui va prochainement se voir récompenser par la certification européenne EMAS.



La démarche EMAS ou Eco Management and Audit Scheme est un outil méthodologique qui propose aux organismes de toutes tailles et tous secteurs de s'engager volontairement dans l'amélioration continue de leur performance environnementale. À la suite d'un état des lieux complet, l'organisme s'engage sur un certain nombre d'améliorations précises et sur une échéance. Il doit ensuite mettre tous les moyens nécessaires pour atteindre ces objectifs avant de s'en fixer de nouveau et ainsi, s'améliorer de manière continue.

La certification EMAS sera attribuée aux Marais du Vigueirat par un organisme indépendant et accrédité. Elle fait suite à la réalisation de nombreux aménagements visant à réduire l'empreinte environnementale des installations touristiques du site. Ces travaux ont été initiés en 2003 dans le cadre du projet européen Life PROMESSE par l'association Les Amis des Marais du Vigueirat gestionnaire du site. Le but du projet était de rendre le site naturel le plus « propre » possible en transformant les bâtiments et autres infrastructures d'accueil du public déjà existants de manière à limiter leur impact sur l'eau, l'énergie, les déchets et des



transports.

Les premiers travaux ont porté sur la réduction des consommations d'eau potable. Un suivi de consommation a été mis en place ainsi que l'installation d'équipements économiseurs d'eau. La création d'une station d'épuration permet désormais de gérer efficacement les eaux usées. L'accent a également été mis sur la récupération et la valorisation des eaux pluviales : l'eau est récupérée par les toitures des bâtiments pour l'alimentation des sanitaires et l'arrosage. Grâce à ces installations, la consommation d'eau potable a déjà diminué de 21% entre 2004 et 2006.

Côté énergie, les efforts se sont concentrés sur la réduction des consommations : réglage des thermostats, isolation des murs et des combles avec des matériaux écologiques locaux, pose de double vitrage... Les Amis du Marais se sont également engagés dans l'énergie solaire. Des panneaux photovoltaïques et thermiques assurent respectivement la production d'électricité, de chaleur et d'eau chaude sanitaire du site. Résultats, entre 2004 et 2006, la consommation d'électricité a diminué de 12%. D'autres économies sont attendues avec l'installation courant 2008 d'une petite éolienne.

Par ailleurs, des mesures ont été engagées pour réduire les quantités de déchets et leur nocivité : sont dorénavant bannis eau de javel et produits non écologiques et non recyclables. Les déchets sont triés puis acheminés vers la déchetterie créée sur le domaine. En complément, une plate-forme de lombricompostage sera prochainement installée pour les déchets végétaux au sein du jardin botanique. Enfin, le covoiturage est encouragé et la mise en route d'une flotte de six véhicules électriques est en projet.

Cette démarche a été appuyée par un volet de concertation et de sensibilisation des habitants du secteur. Entre 2004 et 2007, 26 classes regroupant 1.700 enfants ont par exemple été directement impliquées dans des projets pédagogiques du Life PROMESSE. Cinq communes ont également été concernées par la mise en place d'animations pour les scolaires sur les thèmes eau, énergie et déchets. Au total, le projet LIFE PROMESSE a été porté par 11 partenaires français ou européens*, impliqués techniquement et/ou financièrement dans son déroulement. Ces actions sont aujourd'hui reconnues à travers la certification EMAS et les Marais du Vigueirat constituent ainsi le premier espace naturel français à avoir mis en oeuvre un tel dispositif complémentaire de la démarche habituelle de protection de la faune et de la flore. Seuls deux autres sites en Europe ont déjà obtenu le label EMAS : l'un en Allemagne sur l'île de Mainau et le second dans le Parc Naturel du Mont Avic en Italie.

F. ROUSSEL

* Les Amis du Vigueirat, le WWF, Gaz de France, Le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres, La Ville d'Arles, Le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement Rhône Pays d'Arles, l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée, l'ADEME, la Région PACA, l'Union européenne, le MEDAD.